



Cluny : la goutte d'eau qui fait déborder le vase !

Lundi 3 février, la CGT-CMN a alerté la direction du CMN sur un danger grave et imminent lié à des risques psychosociaux et organisationnels à l'abbaye de Cluny et au musée archéologique de Cluny.

Aucun accusé de réception.

Pire ! « Circulez, il n'y a rien à voir ! »

Seule réponse, le jeudi 6 février : l'administratrice adjointe est promue au poste d'administratrice du monument.

C'est un mépris total pour les agents qui souffrent de risques psycho sociaux générés par une organisation autoritaire et un management toxique. C'est bien l'ensemble du collectif et leur souffrance qui sont piétinés sans qu'aucune analyse ni enquête n'aient été engagées par l'administration.

La situation de l'abbaye de Cluny n'est malheureusement pas un cas isolé puisqu'elle s'inscrit dans une longue liste de monuments pour lesquels nous avons alerté la direction de l'établissement : Château comtal de Carcassonne, Château de Bussy Rabutin, Hôtel de la Marine, Château de Pierrefonds, Sites préhistoriques de la Vallée de la Vézère, Arc de triomphe, Château de Champs-sur-Marne, Château de la Motte-Tilly, Abbaye du Mont-Saint-Michel, Domaine national de Saint-Cloud... sans compter les sites et les services où la souffrance est étouffée ainsi que ceux qui connaissent un sous-effectif structurel et chronique. Cette liste de monuments et de services n'est donc pas exhaustive mais comment pourraient-ils se déclarer dans un contexte où les agents ont peur de parler et face à une administration incapable de fournir des réponses et de mettre en œuvre des solutions à la hauteur des enjeux ?

La nouvelle direction de l'établissement se targue d'être attentive au bien-être au travail, d'accompagner les agents dans le développement de leurs carrières... Derrière les effets d'annonce, derrière l'image « bienveillante » que porte le CMN, il y a la réalité : il serait temps que la direction agisse concrètement et en cohérence pour l'amélioration des conditions de travail.

La CGT continue et continuera toujours de se battre avec et pour les agents afin que le CMN assume pleinement sa responsabilité d'employeur et protège la santé physique et mentale des agents.

Organisez-vous ! Libérez votre parole ! Ensemble nous sommes plus fort.es !

Paris, le 7 février 2025